

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00060
Numéro SIREN : 377 575 469
Nom ou dénomination : APE

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2021 sous le numéro de dépôt A2021/001541

A.P.E.
Société à responsabilité limitée
au capital de 27 440,82 euros
Siège social : 19 bis avenue du 11 Novembre
09600 LAROQUE D OLMES
377 575 469 RCS FOIX

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 26 JUILLET 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN,
Le 26 juillet,
A 17 heures,

La société MLH, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 19 bis avenue du 11 novembre 09600 LAROQUE D OLMES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 891 865 859 RCS FOIX, représentée par Monsieur Mathieu LAU en sa qualité de président,

Propriétaire de la totalité des 1800 parts sociales de 15,24 euros composant le capital social de la société A.P.E.,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique constate les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L. 223-42 et R. 123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

ML

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La société MLH
Représentée par son Président
Mathieu LAU

